

**Rapport de la Commission concernant le  
Préavis municipal N° 3-1/21  
Ruisseau de Mivellaz à Corcelles-sur-Chavornay  
Finition et raccord du trottoir de l'estacade et  
Raccordement des eaux de surface  
Demande de crédit de construction**

Corcelles-sur-Chavornay, le 20 février 2021

Au Conseil communal de la Commune de et  
à 1373 Chavornay

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission, composée de MM. Charles-Henri Barby et Yvan Thiéry, et présidée par Mme Michèle Oppliger, s'est réunie le jeudi 11 février 2021 à la Maison de Commune, en présence de Mme Laurence Marchand, Municipale.

La Commission remercie Mme Marchand pour la présentation détaillée du projet global en cours, ainsi que pour la mise à disposition des plans à plus grande échelle établis par le bureau technique BIOTEC.

**Descriptif :**

Le préavis municipal demande au Conseil communal l'octroi d'un crédit de construction de l'ordre de CHF 129'240.- afin de procéder, parallèlement aux travaux de la renaturation du ruisseau de Mivellaz, à la finition et aux raccords du trottoir de l'estacade, ainsi qu'à la récupération des eaux de surface de la route.

**Analyse :**

Pour rappel, les travaux de réfection des routes de Corcelles ont été achevés en 2017, et la finalisation des travaux du trottoir de l'estacade a été mise en attente en prévision et en harmonie avec l'aménagement de la nouvelle place « Nid des Hirondelles ».

Le futur trottoir sera élargi et mesurera 1,50 m. Il sera recouvert d'un béton strié non glissant, assurant une meilleure sécurité des piétons. Une glissière de type 5211 est prévue côté route. Une barrière de protection **renforcée** côté place est à l'étude. La Municipalité a proposé 2 variantes à la DGMR (Direction Générale Mobilité Route), laquelle choisira celle qu'elle estime la plus adéquate eu égard à la sécurité.

La suite des travaux prévoit également de rediriger dans de nouvelles grilles et collecteurs les eaux de surface de la route qui s'écoulent actuellement dans des propriétés privées.

Concernant l'achèvement de ces divers ouvrages, il est possible qu'une mise à l'enquête complémentaire soit nécessaire.

La Commission a constaté que certains travaux prévus dans le préavis municipal avaient déjà été réalisés. Les explications fournies nous ont prouvé que l'avancement et la coordination de l'ensemble des travaux (ruisseau et place) justifiaient la mise en oeuvre par anticipation de certains aménagements.

### **Conclusion :**

Au vu de ce qui précède, la Commission invite le Conseil communal de Chavornay

Le Conseil communal de Chavornay :

- vu le préavis de la Municipalité n° 3-1/21,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **Décide :**

- ✓ D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 129'240.- pour la finition et raccord du trottoir et récupération des eaux de surface parallèlement aux travaux de la renaturation du ruisseau de Mivellaz.
- ✓ De régler ce montant par la trésorerie courante et de le porter sur un compte au bilan amortissable en 30 ans, au maximum

Au nom de la Commission :

Charles-Henri Barby



Yvan Thiéry



Michèle Oppliger  
Rapporteuse

